

COMMUNE DE DOHEM
COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt du mois de septembre à huit heures trente se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 9 septembre 2025

Étaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Eugéna RITAINÉ, Isabelle BAHEU, Roselyne GUILBERT, Nelly MINET, Michelle LEFEBVRE, Auxence GARACHE, Frédéric LELEU, Anthony GOMEL

Étaient absents ou excusés : Adrien DILLY, Etienne DILLY, Joseph CARLIER, Doriane DELHEZ (procuration donnée à D.Dambrune)

Secrétaire de séance : Dorothée Annebicque

Approbation du compte rendu du 06 août 2025

Vote : (11+ 1 procuration) 12 pour

1- *Décision modificative sur le budget assainissement*

Les crédits alloués au compte 66 (intérêt sur emprunts et ICNE) sont insuffisants, il convient donc de prendre une décision modificative afin de mettre la somme nécessaire sur ce compte. 15 450€ seront donc mis sur les comptes 66 et 74 afin d'assurer l'équilibre budgétaire.

Vote : (11+ 1 procuration) 12 pour

2- *Délibération repas des ainés*

Cette année le repas des aînés, offert aux habitants de la commune âgés de plus de 65 ans, aura lieu le jour du 11 novembre à la salle des fêtes de DOHEM.

Un devis a été demandé à Stéphanie Traiteur. Les courriers seront envoyés la semaine 39 pour un retour avant le 31 octobre.

Vote : (11+ 1 procuration) 12 pour

3- *Délibération centre aér. Ouve-Wirquin*

La commune de DOHEM participe au centre aér. de Ouve-Wirquin en réglant une somme par semaine et par enfant de Dohem fréquentant le dit centre aér.

Pour l'année 2025, le foyer rural a fixé le tarif à 2€ par jour et par enfant, soit un total pour la commune de 122€ (61 jours de présence).

Vote : (11+ 1 procuration) 12 pour

Points à aborder :

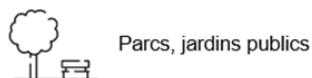
- Pour le repas des aînés et la cérémonie du 11 novembre, il faudra également recommander des boissons. F. Leleu 4^e adjoint, s'en occupe
- Travaux main courante stade de football : montant total des travaux : 1 878.43€
Vote : (11+ 1 procuration) 12 pour
- Depuis le 1^{er} juillet, le ramassage des poubelles s'effectue tous les 15 jours. Cela pose problème au niveau de la salle des fêtes. Les bennes sont pleines, il y a des odeurs nauséabondes ainsi que des insectes (asticots, cafards, mouches, ...). C'est une gêne occasionnée pour les locataires de la salle des fêtes. La CCPL a été informée de ces désagréments par téléphone et par mail. Une rampe va être installée à la salle des fêtes afin de pouvoir passer un coup de jet d'eau dans les poubelles une fois les poubelles vidées soit une fois tous les 15 jours.
- La CCPL a l'opportunité d'être porteur de projet et de répondre à un "Appel à projet Hors Foyers CITEO ».

En fonction de l'option sélectionnée, le candidat choisit des équipements (Abri(s)-bac(s) et Colonnes d'Apport Volontaire Aériennes) dans le catalogue proposé par Citeo/Adelphe qui les finance directement auprès des fournisseur(s)/équipementier(s) sélectionnés qui regroupe différents modèles d'équipements. Concernant les corbeilles le candidat choisira les équipements hors catalogue.

Uniquement pour l'espace public / Les lieux visés sont :



Centre-ville
Rues commerçantes
Rues hors centre-ville



Parcs, jardins publics

ERP : suivant type de candidature choisie



Quais
Ports de plaisance



Plages
Sites touristiques



Bâtiments, locaux ou enceintes dans lesquels des personnes extérieures sont admises, notamment les écoles, les établissements sportifs (gymnases, piscines, etc.), les salles polyvalentes, les bibliothèques, les bureaux, etc.

ERP = Etablissements recevant du public

Les flux éligibles sont les suivants :

- **Emballages légers seuls** : acier, aluminium, briques alimentaires, plastique
- Les flux **Verre, fibreux** sont éligibles s'ils sont **intégrés dans un projet global** (nouveau ou existant) et en fonction de certaines typologies d'équipements.
- **L'intégration de la collecte séparative du Verre** est fortement recommandée dans les lieux de consommation nomade où les emballages en verre sont consommés.
- Le flux Ordures Ménagères Résiduelles ne sont pas pris en charge par CITEO

La CCPL nous a donc sollicité savoir si nous étions intéressés, afin de connaître nos besoins en termes de collecte sélective (corbeilles, abri-bacs, Point d'Apport Volontaire aériennes papier/carton, verre) sur des lieux hors foyers dans notre commune.

Le conseil municipal se donne le temps de réfléchir à quel(s) choix effectuer.

- A été acheté pour la commune :
 - Un nettoyeur haute pression (l'ancien était HS) 389€ TTC
 - Une bétonnière 289€
- La commune recherche une remorque pour le tracteur, un tracteur tondeuse, une débroussailleuse. A.G propose d'effectuer des devis pour un robot tondeuse pour le terrain de football, afin d'avoir une pelouse toujours bien tondu. La commune paie actuellement les tontes pour ce terrain en employant le prestataire Campagne Services. Des devis vont être demandés.

- Des devis ont été faits pour la vitrification du parquet de la salle des fêtes. L'entrepreneur LEBAS Laurent : devis 5940€ TTC, l'entreprise DEBACKER : devis 14 700€ TTC. L'agent communal a nettoyé le parquet à la monobrosse et un produit nettoyant spécial parquet. Plusieurs passages ont été nécessaires afin d'avoir un aspect correct. Une couche de cire aqueuse sera appliquée aux prochaines vacances scolaires. Il est décidé de nettoyer à la monobrosse et au produit spécial parquet avant chaque location.
AG Propose aussi l'achat d'un robot laveur. Celui-ci pourrait nettoyer la salle en autonomie la nuit pour permettre une salle propre, le lundi matin notamment après que la salle ait été occupée le week-end, afin de permettre aux participants aux activités du lundi d'avoir une salle propre. Des devis vont être demandés.
- Concernant la vidéoprotection, nous avions reçu un devis de REPINFO d'un montant de 4 052,40€ TTC. La CCPL va chiffrer un marché global pour les communes auprès de la fibre numérique 59/62.
- Des devis pour l'église ont été demandés :

	ATV BOIS	Régis VALOUR
Fenêtre pour la sacristie	5 883.60€ TTC	3154.80€ TTC
Porte pour la sacristie	5 744.40€ TTC	4 636.80€ TTC
Double porte pour l'église	10 426.80€ TTC	11 592.00€ TTC
Total	22 054.80€ TTC	19 383.60€ TTC

AG connaît un menuisier, il va faire une demande de devis concernant ces travaux pour les portes et fenêtre de l'église.

- Les audits bâtiments de la Mairie, l'école et la médiathèque auront lieu courant octobre.
Pour rappel, le montant des audits s'élève à 6 540€ TTC, une subvention totale a été accordée par le FDE de 4 360€ reste donc à charge de la Mairie 2 180€.
- Quelques parents mettent leurs enfants à la garderie sans payer alors que la somme de 20 euros doit être déposée sur le porte-monnaie virtuel. Le conseil municipal décide de modifier le règlement en ajoutant un alinéa concernant la nécessité de créditer la somme de 20€, afin d'éviter désormais les impayés de garderie.
- Concernant l'enquête publique ALTERRIC qui devait débuter en septembre, la mairie n'a eu aucun retour. Le conseil municipal va envoyer un courrier signifiant son avis défavorable concernant l'implantation d'éoliennes sur l'ensemble des terrains appartenant à la commune et sur l'ensemble du territoire.
Concernant l'ensemble du territoire de la commune, le conseil municipal ne fait qu'émettre un avis, chaque propriétaire privé étant libre de ses choix en matière d'implantation d'éolienne(s).
- Afin de sécuriser la rue de Maisnil et la rue principale, notamment au niveau de l'accès à la rue de Coyecques, il sera demandé au Département ce qu'il convient de faire concernant l'aménagement sécuritaire.
- Le marquage au sol est en cours de réalisation par l'employé communal.
- Le verger sur le terrain de ma médiathèque sera réalisé avec plantation d'arbres, projets pédagogiques et plantation d'une haie en bout de terrain avec un reste à charge pour la commune de 236,20 € si on accepte ce projet.
- IB demande la participation de la commune à la ducasse de Maisnil. La commune offrira l'apéritif et des conseiller (e)s seront présents pour assister les membres du Comité des fêtes.